

## *Rapport d'activités 2016*



Assemblée Générale du 25 Avril 2017

2017-04-06 - Rapport Activité 2016-V4

## **Préambule**

<i>Mot du président</i>	4
<b>1 Gouvernance</b>	4
1.1 <i>L'Assemblée générale</i>	4
1.2 <i>Le Conseil d'administration</i>	5
1.3 <i>La Société Arsco SA</i>	7
<b>2 Exercice 2016</b>	7
2.1 <i>Faits marquants</i>	7
2.2 <i>Travaux effectués</i>	8
2.2.1 <i>Collège "Terre Sainte" aux Rojalets</i>	8
2.2.2 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	8
2.3 <i>Les grands Projets</i>	9
2.3.1 <i>Piscine-patinoire</i>	9
2.3.2 <i>Réseau de Chauffage à Distance</i>	9
2.3.3 <i>Nouveau Collège</i>	10
2.3.4 <i>Extension Restaurant et classes supplémentaires Necker</i>	10
2.4 <i>Manifestations, utilisation des locaux</i>	11
2.5 <i>Système de Contrôle Interne</i>	12
2.6 <i>Gestion Aula-Théâtre des Rojalets</i>	13
2.7 <i>Gestion du patrimoine</i>	13
2.8 <i>Gestion des énergies</i>	14
2.9 <i>Ressources Humaines</i>	14
<b>3 Perspectives 2017</b>	14
3.1 <i>Organisationnelles</i>	14
3.2 <i>Travaux et études</i>	15
3.2.1 <i>Collège "Terre Sainte" aux Rojalets</i>	15
3.2.2 <i>Collège "Necker" au Chaucey</i>	15
<b>4 Rapport Financier</b>	15
<b>5 Conclusions</b>	16

## ***Annexes***

**Annexe 1** : PV de l'Assemblée générale du 26 Avril 2016

**Annexe 2** : Comptes 2016

**Annexe 3** : Montants en capital versés par chaque actionnaire au 31 décembre 2016

## Préambule

### Mot du président

Une fois de plus, nous pouvons constater que l'activité de notre Société Immobilière ARSCO SA est importante et diversifiée. Malgré cette grande activité, les comptes de l'année 2016 ont bien été maîtrisés par rapport au budget.

Grâce à ce rapport d'activités, vous serez informé sur les travaux, les projets, ainsi que sur les nombreuses séances que le Conseil d'administration a mené de front durant l'année 2016 et ce, afin de mener à bien sa mission qui n'est autre que le développement des infrastructures scolaires de Terre Sainte. Le Conseil d'administration souhaite que ces infrastructures soient les plus performantes possibles pour permettre à l'enseignement scolaire d'être à la hauteur de l'attente de nos concitoyens et des exigences de notre société actuelle.

L'année 2016 a été marquée, entre autre, par le projet de mise en place, au niveau comptable, d'un Système de Contrôle Interne (SCI) pour améliorer le fonctionnement interne et apporter encore plus de transparence à la gestion de notre Société. Ce projet sera finalisé en 2017

## 1 Gouvernance

### 1.1 L'Assemblée générale

La convention d'actionnaires relative à la société immobilière ARSCO SA (version finale du 17 février 2014) précise la répartition des communes actionnaires conformément au tableau ci-dessous.

Actionnaires – répartition des actions  
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Actions	Montant Capital-Actions
Bogis-Bossey	51	5'100
Chavannes-de-Bogis	64	6'400
Chavannes-des-Bois	45	4'500
Commugny	157	15'700
Coppet	174	17'400
Crans-près Céligny	118	11'800
Founex	194	19'400
Mies	109	10'900
Tannay	88	8'800
<b>Total</b>	<b>1'000</b>	<b>100'000</b>

L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue en date du 28 avril 2016. Le procès-verbal est communiqué en annexe.

L'annexe 3 présente le tableau récapitulatif des montants en capital versés par chaque actionnaire au 31.12.2016.

**Annexe 3 : Document en phase de finalisation**

## 1.2 Le Conseil d'administration

L'année 2016 est une année de changement de législature. Elle a généré un renouvellement partiel de ces membres et de leur représentation dans les différentes commissions et groupes de travail.

Composition du Conseil d'administration jusqu'au 30 juin 2016

Législature 2011-2016

Communes actionnaires	Nom	Prénom	Autres représentation scolaires - enfance		
			ASCOT	AJET	CESCOT
Bogis-Bossey	Breda	Véronique	X	X	X
Chavannes-de-Bogis	Thévoz	Geneviève Vice-présidente	X	X	X
Chavannes-des-Bois	Beaud	Roland			
Commugny	Decré	Odile	X	X	X
Coppet	Paratore	Sabrina	X	X	X
Coppet	Trotti	Jean-Claude Président			X
Crans	Gay	Marie-Noëlle	X	X	X
Founex	Pfister-Jakob	Evelyne	X	X	X
Mies	Emery	Stéphanie	X	X	X
Tannay	Schmidt ou Bory	Serge Bertrand	X	X	X

Composition des commissions jusqu'aux 30 juin 2016

Législature 2011-2016

Commissions	Nom	Prénom	Commune
Finances	Emery Trotti	Stéphanie Présidente Jean-Claude	Mies Coppet
Bâtiments, travaux, entretien, projets	Trotti Breda Decré Pfister-Jakob	Jean-Claude Président Véronique Odile Evelyne	Coppet Bogis-Bossey Commugny Founex
Besoins en bâtiments scolaires	Thévoz Decré Paratore Trotti	Geneviève Présidente Odile Sabrina Jean-Claude	Chavannes-de-Bogis Commugny Coppet Coppet
Ressources Humaines	Trotti Decré Gay	Jean-Claude Président Odile Marie-Noëlle	Coppet Commugny Crans
Comité Pilotage Piscine-Patinoire	Emery Breda Thévoz Trotti	Stéphanie Présidente Véronique Geneviève Jean-Claude	Mies Bogis-Bossey Chavannes-de-Bogis Coppet

Composition du Conseil d'administration depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016  
Législature 2016-2021

Communes actionnaires	Nom	Prénom	Autres représentation scolaires - enfance		
			ASCOT	AJET	CESSOT
Bogis-Bossey	Breda	Véronique	X	X	X
Chavannes-de-Bogis	Baudet	Stéphanie	X	X	X
Chavannes-des-Bois	Beaud	Roland Vice-président			
Commugny	Decré	Odile			
Coppet	Paratore	Sabrina	X	X	X
Coppet	Trotti	Jean-Claude Président			X
Crans	Gay	Marie-Noëlle	X	X	X
Founex	Pfister-Jakob	Evelyne	X	X	X
Mies	Emery	Stéphanie	X	X	X
Tannay	Pulver Piccot	Ninon	X	X	X

Composition des commissions depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016  
Législature 2016-2021

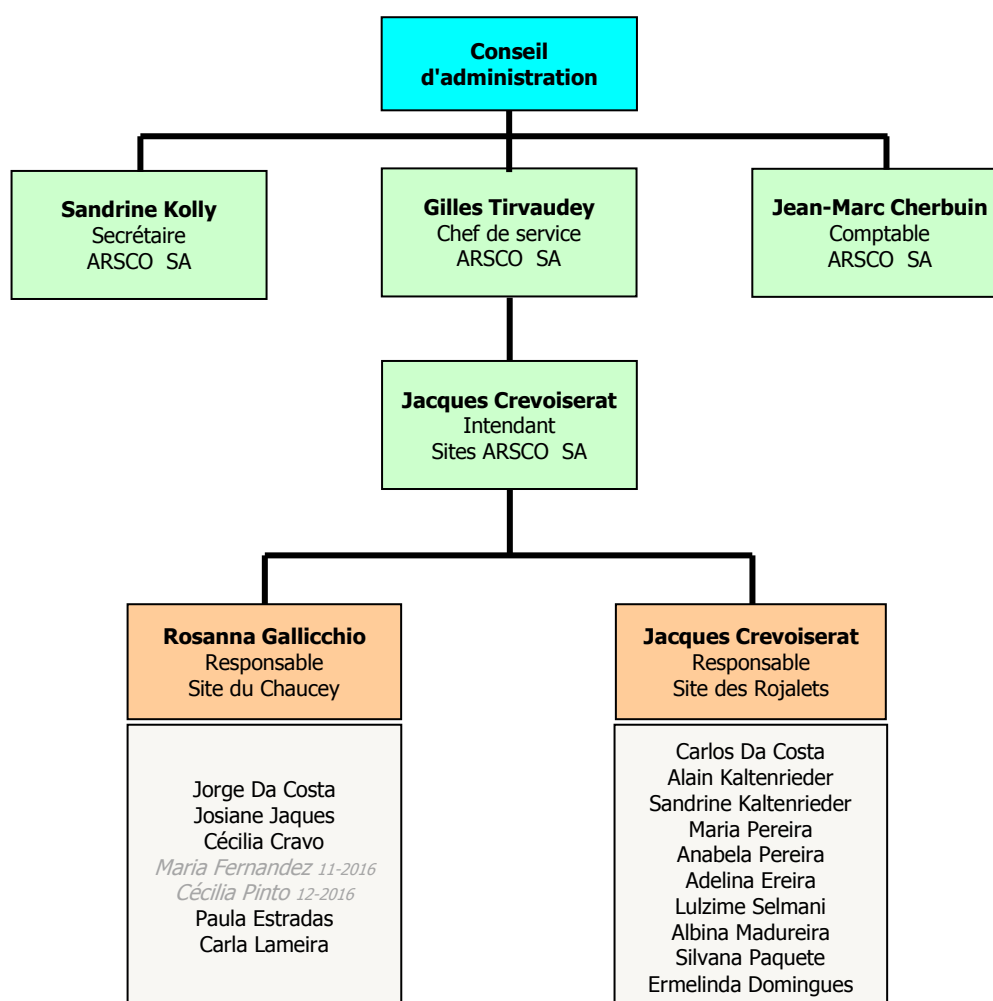
Groupes	Nom	Prénom	Commune
Commission Finances	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Commission Bâtiments, travaux, entretien, projets	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Decré	Odile	Commugny
Commission Ressources Humaines	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
	Decré	Odile	Commugny
	Gay	Marie-Noëlle	Crans
	Pulver Piccot	Ninon	Tannay
Comité Pilotage Piscine-Patinoire	Emery	Stéphanie Présidente	Mies
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Comité Pilotage CAD	Trotti	Jean-Claude Président	Coppet
Groupe de Travail Besoins en locaux scolaire	Paratore	Sabrina Présidente	Coppet
	Beaud	Roland	Chavannes-des-Bois
	Decré	Odile	Commugny
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Groupe de Travail Syst. Contrôle Interne	Beaud	Roland Président	Chavannes-des-Bois
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Groupe de Travail 25 <sup>ième</sup> Anniversaire	Gay	Marie-Noëlle Présidente	Crans
	Breda	Véronique	Bogis-Bossey
	Baudet	Stéphanie	Chavannes-de-Bogis
	Decré	Odile	Commugny
	Trotti	Jean-Claude	Coppet
Groupe de Travail Gestion des Salles Aula des Rojalets	Baudet	Stéphanie Présidente	Chavannes-de-Bogis
	Decré	Odile	Commugny
	Pulver Piccot	Ninon (Jusqu'au 31.12.16)	Tannay
	Trotti	Jean-Claude	Coppet

En 2016, sous les deux législatures, le Conseil d'administration s'est réuni à 14 reprises soit onze séances plénières, pour l'assemblée générale et à deux reprises avec la commission de Gestion et Finances pour la présentation des comptes 2016 et du budget 2017.

Les commissions spécifiques quant à elles, se réunissent sur demande en fonction de l'évolution des dossiers.

### 1.3 La Société ArSCO SA

Organigramme de Fonctionnement  
Exercice - 2016



## 2 Exercice 2016

### 2.1 Faits marquants

L'année 2016 représente des changements au niveau du personnel avec les départs de Madame Maria Fernandez à fin novembre pour des questions de réorientation professionnelle et de Madame Cécilia Pinto à fin décembre pour un retour au pays suite à la retraite de son mari.

Ce départ a été compensé par une augmentation du temps de travail de Madame Paula Estrada et par l'engagement au 1<sup>er</sup> décembre de Madame Carla Lameira. L'arrivée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 du chef de service Monsieur Gilles Tirvaudey est également un fait marquant de cette année.



## 2.2 Travaux effectués

Une part importante des interventions concerne l'entretien courant des bâtiments. Cela couvre naturellement le nettoyage des locaux et des extérieurs, mais aussi les dépannages, les diverses réparations, la maintenance des installations et équipements techniques ou le renouvellement d'équipements. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peintures ou traitement des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été entrepris durant l'année 2016. Ils sont mentionnés ci-dessous.

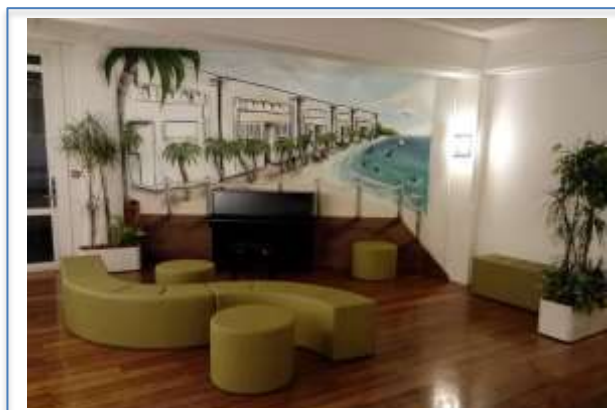
### 2.2.1 Collège "Terre Sainte" aux Rojalets :

**Salles de Sciences** : Début 2016 a permis de reprendre à zéro l'analyse des besoins de la nouvelle salle de sciences pour en permettre la réalisation durant les vacances estivales. La réfection des sols, un nouvel éclairage LED, la mise en place d'écrans LED interactifs et le renforcement des installations électriques sont les principales mesures réalisées.

**Mise à niveau des réseaux informatiques** : Suite à un audit permettant de définir la stratégie d'infrastructure, la priorisation des travaux c'est portée sur des travaux d'amélioration du cœur réseau par la mise en place de dispositifs de sécurité. Le nombre de classes raccordées sur le réseau de fibres optiques reste de 10.

**Rafraîchissement Cafétéria** : Afin de donner une nouvelle jeunesse à la cafétéria, un concept de rafraîchissement a été réalisé comprenant :

- L'assainissement de l'éclairage du buffet de distribution.
- La peinture complète des piliers et des murs avec la mise en place de touches de couleurs apportées par des photos dont le thème s'articule autour des grandes villes.
- La mise en place d'un lieu de détente musicale centré sur une fresque murale.



**Casiers élèves** : L'augmentation prévisible du nombre d'élèves a nécessité l'installation complémentaire de 48 nouveaux casiers les portant ainsi à un total de 500. Afin de permettre la pose éventuelle de nouveaux casiers le principe de numérotation a été revu dans sa totalité.

**Augmentation du nombre de salle de classes** : Une étude de faisabilité, avec analyses de variantes, visant à la réalisation de 6 nouvelles salles de classes et au transfert de l'économie familiale actuellement sis à Necker a été réalisée. Des compléments doivent cependant encore être apportés pour confirmer le programme des surfaces des classes spécialisées.

### 2.2.2 Collège "Necker" au Chaucey :

**Rénovation des locaux sanitaire** : Une troisième phase de rénovation des WC sur l'ensemble du collège a été mise en œuvre. Les locaux sanitaires des salles de rythmique et de gymnastique ont été entièrement rénovés durant cet exercice.

**Mise à niveau des réseaux informatiques** : L'état existant du réseau informatique au Collège « Necker » n'est plus adapté aux besoins de transmission informatique et aux perspectives d'évolution. Suite à un audit permettant de définir la stratégie d'infrastructure, les travaux ont pu commencer. La priorité a été portée sur le cœur du réseau par la mise en service de deux armoires informatique en incluant les dispositifs de sécurité. Le raccordement en fibre optique de 18 classes a également pu être réalisé.

**Assainissement de l'éclairage des couloirs de circulation** : L'éclairage des couloirs du Collège "Necker" est obsolète et ne correspond plus aux normes actuelles. Durant l'été l'intégralité de l'éclairage des zones des couloirs et des montées d'escalier a été assainie par des luminaires LED réglables.

**Etude d'assainissement de l'enveloppe du bâtiment** : Construit en deux étapes dans les années 70 et 80, différents éléments de construction tels que les fenêtres et une partie des toitures ont déjà fait l'objet d'assainissement. Une étude sur l'assainissement global de l'enveloppe a été menée durant cet exercice afin de déterminer la faisabilité et les coûts estimatifs. Cette analyse a été intégrée dans la planification financière.

## **2.3 Les grands Projets**

### **2.3.1 Piscine-patinoire :**

Suite au recours de certains riverains auprès du Tribunal Cantonal, une audience a eu lieu sur le site du projet le 12 avril 2016 et c'est le 11 juillet 2016 que le Tribunal a rendu son jugement. Sur les 38 pages du jugement, le projet en soi n'a jamais été remis en question, ni dans sa finalité ni dans sa conception. En outre, le juge a clairement reconnu le caractère d'intérêt public de notre projet et sa conformité aux règles applicables dans la zone. Il a par contre estimé qu'une étude acoustique complète du site, incluant le centre sportif de Coppet-Commugny, était nécessaire. Cette étude n'avait pas été exigée par la DGE lors de notre 1<sup>ère</sup> demande.

Le 2<sup>ème</sup> semestre de 2016 a ainsi été consacré à la réalisation de cette étude acoustique approfondie en vue de déposer une nouvelle demande d'autorisation de construire. Nous avons également profité de ce délai pour réaliser une étude plus poussée sur la circulation et les parkings liés au projet. Les conclusions de ces deux études sont clairement en notre faveur, le projet étant totalement dans les normes exigées.

Parallèlement, nous avons travaillé sur un nouveau concept énergétique (en puisant l'énergie sur le réseau des Eaux Usées traitées des SITSE), ce qui nous permet une économie de Frs 450'000.- sur les sondes géothermiques initialement prévues.

Dès août 2016 nous avons mis l'accent sur la communication et la transparence du projet en rencontrant à plusieurs reprises diverses personnes plus ou moins concernées par le projet (commune de Coppet, USTS hockey club, journalistes, etc.) et surtout en allant faire des présentations dans divers Conseils communaux, aux Municipalités, aux membres du Hockey club, sans oublier une soirée d'informations détaillées à laquelle tous les riverains du site avaient été conviés.

Pour conclure, la priorité du Conseil d'administration d'Arsco SA n'est pas la rapidité de la réalisation, mais toujours la construction d'un complexe sportif de qualité pour tous les habitants actuels et futurs de la Terre Sainte.

### **2.3.2 Réseau de Chauffage à Distance :**

L'analyse des futurs besoins d'assainissement des centrales de productions de chaleur des sites gérés par ARSCO SA et la réalisation du projet Piscine-Patinoire a montré l'opportunité de créer, via un réseau de Chauffage à Distance (CAD), des synergies entre nos bâtiments en optimisant le dimensionnement des installations de production de chaleur et en valorisant l'utilisation d'énergies renouvelables présentes sur le site ou situées à proximité.

La finalisation courant 2016 de l'étude de faisabilité a permis de confirmer le périmètre du réseau CAD, d'opter pour une production de chaleur par Pompe à Chaleur (PAC) en puisant l'énergie sur le réseau des Eaux Usées traitées des SITSE. Les coûts d'investissement et le prix de revient de l'énergie ont également été réévalués. Tous les éléments ont été donc réunis pour élaborer un cahier des charges d'appel d'offre pour un tiers investisseur sous forme de "contracting".

Dès septembre une approche de partenariat entre ARSCO SA, les SITSE et la Romande Energie c'est créé en vue de la réalisation et l'exploitation de ce réseau. Des conventions de collaborations sont en cours d'élaboration.

### **2.3.3 Nouveau Collège :**

Pour rappel, les premières réflexions ont commencé il y a déjà quelques années. Un groupe formé de 4 membres du CA d'ARSCO et des deux directeurs a établi les premières constatations :

- Selon les retours de la DGEO-DOP, le périmètre du bassin de recrutement de Terre Sainte ne sera pas modifié dans un proche avenir.
- Il est important que les élèves du premier cycle primaire (1-4 H) restent scolarisés dans les villages.
- Si les 54 classes mises à disposition de l'ASCOT par les communes pour les élèves de 1-6 H suffisent actuellement, il n'y a plus de marge.
- Il y a un manque de locaux annexes pour les devoirs surveillés, de salles d'utilisation mixte et de salles ou locaux pour le travail en petits groupes.
- Il y a un manque de places en UAPE.
- Il manque des classes sur le site du Chaucey pour les élèves de 7-8 H.
- Le restaurant scolaire du Chaucey arrive à saturation.
- Aux Rojalets, les 24 classes disponibles pour les élèves de 9-11 H ne sont plus suffisantes, mais des possibilités d'extension existent

Si la réalisation de certains projets comme l'extension du restaurant et la création de classes supplémentaires sur le site des Chaucey permettent de pallier partiellement et temporairement au manque de place, il est nécessaire de trouver une solution à long terme. Ainsi, il a été décidé de commencer une étude pour la construction (évolutive) d'un bâtiment de 24 classes et locaux annexes pour les élèves de 5-8 H.

Début 2016 le groupe de travail "Besoins en locaux scolaire" a œuvré à trouver en Terre Sainte un terrain disponible en ZUP, d'une surface d'environ 16'000m<sup>2</sup>. Le plus à même à accueillir un tel objet existe, au Chaucey. Il est le seul qui réponde aux critères précités, permette diverses synergies avec le site scolaire existant et valorise les structures existantes comme les transports publics ou le projet en cours d'élaboration du réseau de chauffage à distance. La desserte de tout le site du Chaucey pourrait cependant être améliorée par la création d'un nouveau chemin d'accès (ch. des Bochattets).

La seconde démarche effectuée durant cet exercice a été d'établir un programme détaillé des besoins en locaux scolaire. L'élargissement du groupe de travail aux membres de l'ASCOT et l'AJET va permettre de déterminer les besoins en structure parascolaire en vue de finaliser le programme des locaux pour réaliser une étude de faisabilité.

### **2.3.4 Extension Restaurant et classes supplémentaires Necker :**

L'évolution des effectifs de l'école primaire montre un besoins à court terme de classes supplémentaires et indirectement d'une augmentation des capacités d'accueil du restaurant Necker. Une étude de faisabilité analysant différentes variantes a été entreprise durant l'année.

La solution d'extension du restaurant actuel et de surélévation de ce dernier a été privilégiée. Cette surélévation permettra d'accueillir trois classes d'enseignement, une salle de dégagement, les locaux sanitaires et un local technique et conciergerie.

La fin de l'exercice a permis de mettre en place une équipe de projet afin d'affiner les besoins techniques et financiers en vue d'une réalisation par une entreprise totale.



**Plan d'implantation**

Estimés à 2'850'000.- CHF fin 2016, ces coûts seront affinés, consolidés et présentés pour approbation à l'Assemblée Générale: Les objectifs de réalisation visés sont :

- Septembre 2017 pour l'extension du restaurant
- Mai 2018 pour la surélévation du bâtiment et création des classes supplémentaires

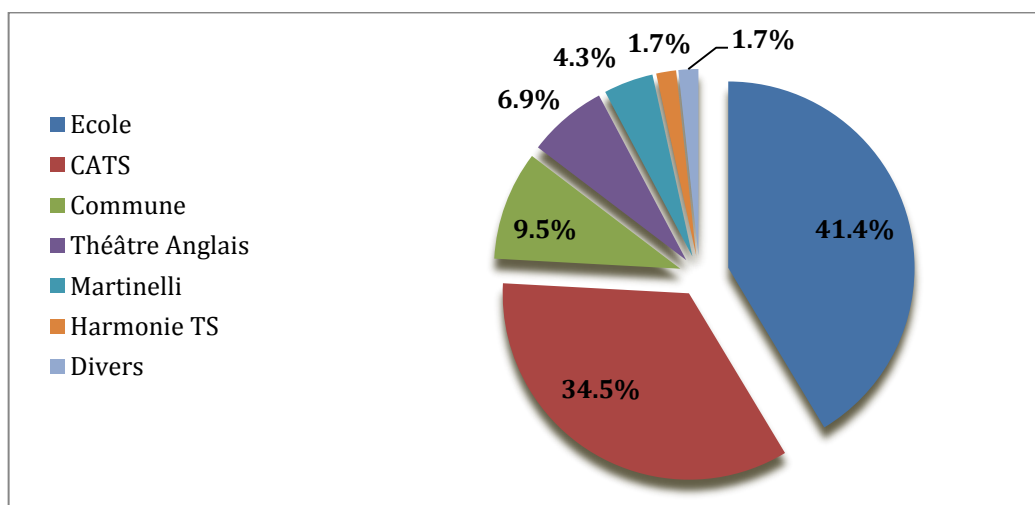
## 2.4 Manifestations, utilisation des locaux

Pour 2016 nous relevons 116 manifestations toutes confondues pouvant aller de quelques heures à plusieurs jours. Cela comprenant :

- Les séances intercommunales
- Les préparations aux spectacles du Comité d'Animation de Terre Sainte (CATS)
- Les représentations du CATS
- Les préparations et représentations des théâtres scolaires primaires et secondaires
- Les animations pour les écoles primaires et secondaires
- Les conférences des maîtres et journées pédagogiques
- Les informations aux parents d'élèves des écoles primaires et secondaires
- Divers séminaires.

L'analyse détaillée sur l'utilisation du théâtre montre un taux d'occupation de 61% soit 116 jours réparti selon le tableau ci-dessous.

Répartition de l'utilisation du Théâtre



De plus, l'utilisation principale des locaux et salles de gymnastiques est résumée dans les tableaux ci-dessous.

Collège Necker  
Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Economie familiale	Association des Gourmets	8 cours de Cuisine	4h15
Aula / salle rythmique	Biodanza	Développement humain par la danse	2h30
	JMD Arts-martiaux	Judo	8h45
Salle de gymnastique	Santuário da Capoeira	Art-martial Afro-brésilien	1h
	USTS Terre Sainte	Football	7h30
	Gym Dames de Coppet	gymnastique	1h30

Collège des Rojalets  
Utilisation hebdomadaire

Local	Utilisateur	Activité	Utilisation hebdomadaire
Salle de danse	CBM – Jean Martinelli	Cours de danse	13h
	Vovivam Vietvodao	Art-martial Vietnamien	5h
Salle de gymnastique	USTS Terre Sainte	Tennis de table	2h
	Shinbudo Academy	Art-martial	4h
	USTS Terre Sainte	Football	31h
Halle Multi Sport	Tennis Club Mies-Tannay	Tennis	17h45
	USTS Terre Sainte	Football	4h30

## 2.5 Système de Contrôle Interne

Dans le cadre de la révision des comptes, la SOCIETE IMMOBILIERE ARSCO SA a décidé de se soumettre à un contrôle ordinaire de manière volontaire. Cela implique d'une part un travail plus étendu de la part du réviseur (en comparaison avec un contrôle restreint) et par conséquent une assurance plus grande sur la conformité de la comptabilité et des comptes annuels. D'autre part, l'entreprise sujette à un contrôle ordinaire doit documenter le système de contrôle interne (SCI) et procéder à une appréciation des risques. Conformément à la Norme d'audit suisse (NAS) 890, le réviseur doit dans son rapport confirmer l'existence d'un tel SCI.

Lors de la dernière révision des comptes (au 31.12.2015), le réviseur n'a pas pu confirmer l'existence d'un SCI conformément à la NAS 890, celui-ci n'étant pas suffisamment décrit et documenté. Partant de ce constat, un groupe de travail a été mis sur pied afin de répondre aux exigences requises pour qu'une confirmation de l'existence d'un SCI soit sans réserve. L'équipe se compose de deux membres du Conseil d'administration d'ARSCO, du boursier et du chef de service d'ARSCO ainsi que de la Fiduciaire Heller SA comme consultant externe. Le projet a débuté à l'été 2016 par le choix du consultant externe approprié pour accompagner la mise en place du SCI, choix opéré sur la base de plusieurs offres de service de fiduciaires romandes.

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises, tant en séance plénière qu'en équipes restreintes, aux fins d'implémenter dans les meilleurs délais le SCI requis. Les principaux résultats à mi-mars 2017 sont les suivants :

### 1. Evaluation des risques

Le groupe de travail a réalisé une identification et une évaluation des différents risques dans des domaines distincts en classifiant leur degré d'importance. Les risques identifiés ont été subdivisés en quatre catégories, soit :

- Risques économiques
- Risques juridiques / fiscaux
- Risques opérationnels
- Risques liés aux personnes

### 2. Cycles d'activités / Matrice de contrôle

L'analyse du groupe de travail a abouti à l'identification de cinq cycles d'activités pertinents :

- Achats
- Immobilisations
- Salaires
- Processus financier
- Trésorerie / Endettement

Ces cycles d'activités couvrent les principales tâches et missions d'ARSCO. Ils ont été décrits par le groupe de travail et des contrôles pertinents pour chaque étape des processus-clés ont été prévus. Ces contrôles sous forme de matrice ont pour objectif de couvrir les risques importants d'ARSCO pour chaque cycle. La matrice de contrôle prévoit pour chaque risque identifié les mesures de contrôle et commentaires appropriés, le responsable du contrôle et la fréquence de celui-ci.

Par la signature de cette matrice, le responsable confirmera avoir effectué le contrôle qui lui était attribué. La surveillance du SCI pourra par conséquent se faire annuellement par la revue de cette matrice de contrôles.

### **3. Objectif**

L'état d'avancement actuel permet raisonnablement d'envisager une implémentation du SCI dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre de 2017, ce qui permettra au réviseur lors du prochain contrôle des comptes annuels d'en tester l'existence, car celui-ci sera formalisé.

L'objectif est que le réviseur puisse attester de l'existence du SCI conformément à l'art. 728a al.1 chiffre 3 CO et à la NAS 890, tel que prescrit par le Conseil d'administration. Cette attestation comportera très certainement une réserve étant donné que l'implémentation effective du SCI sera faite courant 2017 ; une existence pour toute l'année ne pourra donc pas être confirmée. Dès 2018 en revanche, le groupe de travail est confiant qu'une opinion positive et sans réserve pourra être délivrée par l'organe de révision.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- finalisation des cycles d'activités par le groupe de travail,
- établissement d'un règlement de SCI,
- présentation de l'évaluation des risques et du SCI au Conseil d'administration afin que ceux-ci soient validés et adoptés,
- implémentation du SCI.

## **2.6 Gestion Aula-Théâtre des Rojalets**

En faisant référence à l'art. 27 de la LEO et plus particulièrement au point 3, les locaux et installations sont destinés en priorité à l'enseignement et aux prestations qui lui sont directement liées, notamment les cours de langue et de culture d'origine. Les autorités communales peuvent autoriser d'autres utilisations, notamment l'accueil parascolaire, pour autant qu'elles ne nuisent pas au bon fonctionnement de l'école.

Compte tenu de la volonté des syndicats à pérenniser les manifestations culturelles du CATS et afin de déterminer le potentiel et les modalités de gestion du théâtre des Rojalets, des salles de sports et séminaires sur nos sites, le Conseil d'administration a mis en place une commission d'analyse. Les points étudiés sont :

- L'analyse de l'utilisation actuelle des différents locaux et spécifiquement à l'Aula.
- La gestion interne et les moyens mis à disposition par ARSCO S.A ou par le demandeur.
- Les limites de responsabilités entre ARSCO SA et les demandeurs.
- L'élaboration de fiches techniques spécifique à l'Aula.

L'objectif final étant de clarifier les limites de responsabilités, les modalités d'utilisations en vue d'une mise à jour des règlements d'utilisation des locaux et de la tarification de location.

## **2.7 Gestion du patrimoine**

Trois mesures visant à améliorer la "Connaissance du bâti" ont pu être engagées durant l'année 2016. Celles-ci permettront à terme de renforcer les niveaux stratégiques, administratifs et opérationnels de la gestion du patrimoine.

La première mesure réalisée concerne la centralisation sur la plateforme informatique de cette connaissance du bâti. Ainsi la création de rubriques spécifiques aux grands domaines que sont l'administration générale, les finances, domaine et bâtiment, exploitation, études et travaux et grands projets a pu être mise en place.

La seconde mesure qui est réalisée au fil du temps consiste à compléter les informations en intégrant et en historisant dans les rubriques spécifiques les données telles que les plans numérisés, les données d'exploitation, inventaires techniques ou le suivi des travaux courants.

La troisième mesure engagée durant l'exercice a été de réaliser un audit architectural et technique des sites de Rojalets et Necker permettant dans un premier temps d'évaluer l'état des bâtiments et d'en un second temps de chiffrer et prioriser les investissements à court, moyen et long terme.

## **2.8 Gestion des Energies**

Les consommations d'énergies représentent 19% des coûts relatifs au domaine bâtiment (rubrique 351). Afin d'en réduire l'impact, d'en maîtriser la fluctuation et d'anticiper les obligations légales en constantes mutations, la mise en place d'une gestion des énergies est étudiée. Pour y parvenir une première mesure permettant d'établir un bilan de situation a été réalisée durant l'exercice 2016. Celle-ci a permis de quantifier les potentiels d'amélioration et de cibler les actions à mettre en œuvre pour rationaliser les consommations énergétique.

## **2.9 Ressources Humaines**

En préambule, il faut souligner l'excellente entente qui règne entre le Conseil d'administration, les cadres et les employés d'ARSCO SA. Cette situation est réjouissante au vu des futures échéances que le développement de notre Société demande.

Les faits marquants de l'année 2016 ont été :

- L'engagement au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de Monsieur Gilles Tirvaudey en tant que Chef de service. Son poste lui a été confirmé le 1<sup>er</sup> avril 2016.
- Le départ de Madame Paula Maria Fernandes Ferreira au 30 novembre 2016 après 12 années de service.
- Le départ de Madame Cécilia Pinot Ribeiro au 31 décembre 2016 après 8 années de service.
- Ces personnes ont été remplacées par Madame Carla Sofia Lamiera Da Cruz qui a été engagée le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Dans les projets futurs relatifs aux ressources humaines, le Conseil d'administration a demandé à Monsieur Gilles Tirvaudey, Chef de service, de définir les postes et d'établir de nouveaux contrats pour chaque employé de notre Société. Il lui a également été demandé d'établir une directive sur le comportement.

La Commission « RH » du Conseil d'administration va réfléchir en 2017 à de nouvelles perspectives d'évolution quant aux conditions de travail du personnel.

# **3 Perspectives 2017**

## **3.1 Organisationnelles**

**Ressource Humaine** : Cette année sera marquée par le départ à la retraite de M. Jacques Crevoiserat, intendant depuis 25 ans. Ce changement, associé avec l'arrivée d'un chef de service en 2016 est une opportunité pour mettre à jour et réajuster le cahier des charges des différentes fonctions des employés de ArSCO SA.

**Gestion du patrimoine** : Engagées courant 2016, les mesures visant à renforcer les niveaux stratégiques, administratifs et opérationnels de la gestion du patrimoine par la mise en place d'un référentiel bâtiment seront poursuivies. Il s'agira en priorité de finaliser une planification d'investissements à court, moyen et long terme. Un second volet sera consacré au complément des informations dans les bases de données par l'informatisation des plans de nos différents site. La priorité sera donnée aux plans d'architectes et infrastructures techniques.

**Gestion des énergies** : Le bilan de situation ayant pu être établi, l'année 2017 verra la mise en place d'actions d'optimisations et de suivi énergétiques. L'intégration à cette démarche de nos responsables sur sites et des utilisateurs sera garant de l'atteinte des objectifs d'économies visés respectivement à 20%, 10% et 15% pour la chaleur, l'électricité et l'eau.

**Gestion des contrats** : Le second semestre de l'année 2017 sera en partie consacré à l'établissement d'un bilan de situation sur les contrats de maintenances contractés auprès d'entreprises spécialisées. L'objectif de cette démarche étant de s'assurer une maîtrise des contrats sous notre responsabilité en permettant ainsi de rationaliser les prestations et de pérenniser la maintenance des bâtiments.

### **3.2 Travaux et études envisagés**

Les études et travaux envisagés pour 2017 et mentionnés ci-dessous, répondront à l'évolution des besoins scolaires et au maintien des infrastructures.

#### **3.2.1 Collège "Terre Sainte" aux Rojalets :**

**Mise à niveau des réseaux informatiques** : Il s'agira de poursuivre la mise en place de la stratégie d'évolution des réseaux informatiques ARSCO et réseaux d'enseignement. Cela se traduira par le raccordement en fibre optique de classes, et par l'installation d'un réseau Wifi pour les salles de séminaires.

**Augmentation du nombre de salle de classes** : La finalisation de cette étude permettra d'en connaître la faisabilité et les coûts estimatifs afin de pouvoir l'intégrer dans un plan financier d'investissement.

**25<sup>ième</sup> anniversaire** : Le Collège de Terre Sainte fête son 25<sup>ième</sup> anniversaire. Cette action n'entre certes pas dans la catégorie des travaux mais elle génère une organisation conséquente et une charge complémentaire pour l'ensemble du personnel.

**Nettoyage façade du théâtre** : Le nettoyage de la façade du théâtre avec la réfection des joints sera une action importante pour l'année 2017. Elle mettra un terme aux nettoyages des façades et réfection des joints commencés aux environs de 2007 par le bâtiment Administratif.

#### **3.2.2 Collège "Necker" au Chaucey :**

**Mise à niveau des réseaux informatiques** : Il s'agira de poursuivre et finaliser la mise en place de la stratégie d'évolution des réseaux informatiques ARSCO et réseaux d'enseignement. Cela se traduira par le raccordement en fibre optique des dernières classes.

**Rénovation des locaux sanitaires** : Le bâtiment C est désormais le dernier bâtiment pour lequel il est nécessaire d'assainir les WC. Cette démarche sera entreprise durant l'année 2017.

**Rénovation de la toiture bâtiment A** : Durant l'année 2016 des infiltrations d'eau dans la salle de gym sont apparues. Une investigation a montré que ces infiltrations proviennent de la toiture du bâtiment A qui présente des degrés de vieillissement important. Les travaux d'assainissement seront entrepris dès le début d'année 2017.

**Adaptation des économats** : La nécessité de création d'un local pour l'équipe de conciergerie présente sur place peut être envisagée par un regroupement des économats dans un seul local. Une analyse de fonctionnement et d'utilisation avec les utilisateurs devrait permettre non seulement de réaliser ce local mais aussi d'améliorer le principe de d'utilisation des économats.

## **4 Rapport Financier**

L'exercice 2016 d'ARSCO SA s'est terminé par un appel de fonds auprès de l'ASCOT de Frs. 5'360'485.-- contre un budget de Frs. 5'792'050.--, soit un coût inférieur de Frs. 431'565.--.

Du côté des finances, les taux à court terme sont restés assez stables durant l'année, nous avons ainsi réalisé une importante économie sur les intérêts. Ceux-ci se sont élevés à Frs. 257'970.--, soit Frs. 167'030.-- de moins que le budget, une partie des emprunts est resté renouvelée à court terme, le taux moyen s'étant élevé à 0.22 %.

Au niveau du bilan, nous relèverons simplement que l'amortissement annuel de base du Collège des Rojalets est maintenu à Frs. 960'000.--. L'amortissement de la HMS de Frs. 135'000.-- devrait se terminer en 2017.

En ce qui concerne le bâtiment "Necker", la politique d'amortissement a été définie comme suit :

- l'amortissement de son rachat s'est terminé en 2014,
- l'extension des 6 classes s'amortit à hauteur de Frs. 220'000.-- sur 15 ans, soit jusqu'en 2023,
- les rénovations des fenêtres s'amortissent à hauteur de Frs. 100'000.-- par an pour se terminer en 2031,
- le restaurant scolaire s'amortit à hauteur de Frs. 120'000.-- par an pour se terminer en 2028,



- l'ensemble M-Box (portacabines) du site Necker s'amortit à hauteur de Frs. 100'000.-- par an pour se terminer en 2017,
- la rénovation de la toiture des Rojalets s'amortit à hauteur de Frs. 100'000.-- par an pour se terminer en 2035,
- la rénovation de la salle et buvette gym des Rojalets, terminée à fin 2014, est incluse dans les amortissements dès 2016, à hauteur de Frs. 42'500.-- et se terminera en 2025.

Le total des emprunts se monte au 31.12.2016 à Frs. 29'563'000.--, soit Frs. 1'259'700.-- de moins que l'année précédente. Ceci est normal, compte tenu du fait que des dépenses d'investissements à hauteur de Frs. 360'000.-- ont été engagées durant l'année.

A fin 2016, nous avons des prêts bancaires à long terme pour Frs. 8'000'000.--, des prêts privés à long terme pour Frs. 10'000'000.--; des prêts bancaires à court terme pour Frs. 2'563'000.-- et des prêts privés à court terme pour Frs. 9'000'000.--, la répartition de ces engagements est donc la suivante:

- 60,9 % sont financés par du long terme, au taux moyen de 1.26 %,
- 39,1 % sont financés par du court terme, au taux moyen de 0.15 %.

Les taux, notamment à court terme, restent très bas, voir même parfois négatif. Pour l'année 2017, le taux à moyen et long terme restera donc, comme en 2016, à 1.26 %.

Le tableau ci-dessous donne la situation détaillée des avances à terme fixe au 31.12. 2016.

**DETAIL DE NOS EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME**

BANQUE	Durée	Echéance	Taux	SOLDE
UBS	5	29.06.2018	1.45 %	3'000'000
BCV	8	30.06.2021	1.75 %	5'000'000
Axa-Vie	8	30.03.2023	0.60 %	4'000'000
Axa-Vie	12	23.12.2026	1.24 %	6'000'000
<b>Total</b>				<b>18'000'000</b>

Nous constatons qu'actuellement notre dette est composée d'avances comprenant des échéances régulières et à des taux très intéressants, se situant majoritairement entre 0.60 % et 1.75.

Une partie de la dette reste pour l'instant encore placée à court terme, mais elle pourrait être partiellement consolidée à plus long terme selon l'évolution des taux d'intérêt.

## 5 Conclusions

Cette année 2017 sera décisive pour la poursuite des projets en cours, comme le projet de la piscine-patinoire aux Rojalets, l'agrandissement du restaurant scolaire Necker au Chaucey, la construction de nouvelles classes également sur le site du Chaucey et la participation à un concept novateur de production de chaleur avec la prise d'énergie sur le rejet des eaux traitées de la station d'épuration des SITSE. Ce projet sera réalisé en partenariat avec les SITSE, la Romande Energie et ARSCO SA.

Un événement important sera fêté au début du mois de mai 2017 au Collège des Rojalets, soit le 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa construction. Un programme divertissant et complet est prévu dans ce magnifique endroit pour que cet instant de partage qui sera intergénérationnel soit festif et chaleureux. Je remercie Monsieur le Directeur Pierre-Etienne Gschwind de mener ce projet avec enthousiasme et de main de maître.

L'année 2017 sera également marquée par le départ à la retraite de notre Intendant Monsieur Jacques Crevoiserat au 30 avril 2017. Je profite de cette occasion pour le remercier pour son excellent travail au service de notre Société. Je lui souhaite une retraite méritée et paisible.

Un grand merci à tous les membres du Conseil d'administration, et à tous les employés de notre Société pour leur engagement sans faille.

Pour le Conseil d'administration

Le Président, Jean-Claude Trotti